



Procès-verbal

Conseil du 7 avril 2008

L'an deux mille huit, le lundi 7 avril à 20 h 30 le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président, à la Maison Intercommunale des services publics.

Nombre de délégués titulaires présents : 29

Nombre de délégués suppléants présents : 1

Date de convocation du Conseil : 1^{er} avril 2008

Présents : MARTIN Jean-Claude, LEROY Jean-Yves, ROLLAND Lionel, BOUSSIS Mohamed, DELORME Noëlle, ABEL François, DUPASSIEUX Georges, PERRON Jean-Pierre, DALEX Roland, FILLARD Cécile, GUERRAZ Jean-Claude, MAURY Guy, CALABRESE Roger, PERDRIX Marie-Luce, COLLINET Alain, MARIN-LAMELLET Gabriel, DUBOIS Jean-Louis, CONCHON Régis, SENECHAL Michel, BUGUET Jean-Pierre, BOURGEOIS Jean-Baptiste, BAUQUIS Alain, BARBAUX Anne, CHEVALLET Philippe, VIGNON Yves, EXCOFFIER Henri, FROELIG Pierre, MERMIN Yolande, GUINOT Jean-Jacques, DUFOUR FONTAINE David

Absents : MEUSNIER-DELAYE François

Suppléants présents sans droit de vote : SALOMON Marie-Thérèse, DUBOIS Roland, VIVIANT Gilles, MASUREL Claudine, POCHAT-BARON Marie, CULLAZ-VIALETTE Pascale, BERNARD-GRANGER Marie-Claire, BIGAUT Marc, GERMAIN Jean-Luc, CORMORAND Guy, VINCENT Laurent.

Assistaient également à la séance au rang du public :

M. Lionel TARDY , Député de la circonscription
M. Fernand PEILLOUD, Conseiller général
Mme Thérèse MORFIN, responsable du secteur social, enfance, jeunesse,
M. Patrick LECONTE, Directeur général des services,

Monsieur Jean-Louis DUBOIS est élu secrétaire de séance.

ouverture de la séance:

M. Martin ouvre la séance et remercie les membres présents

En vertu de l'article L.5211-8 du CGCT, il procède à l'appel nominatif des délégués, commune par commune.

Il rappelle que ne peuvent voter que les délégués titulaires et les suppléants qui remplacent effectivement un titulaire absent, les procurations écrites sont acceptées.

Il procède à l'élection du secrétaire de séance (art. L2121-15)

Le Président propose M. DUBOIS pour exercer la fonction de secrétaire de séance, ce qui est accepté par le conseil à mains levées.

Il demande au doyen d'âge (Mme Noëlle DELORME) de venir présider la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président (L.5211-9 du CGCT).

1) Élections du Président:

Mme DELORME, doyen d'âge, s'installe sur le siège du Président afin de procéder à l'élection du nouveau président (L.5211-9 du CGCT)

Elle installe le bureau de vote (secrétaire et scrutateur) pour l'assister.

Elle appelle le délégué le plus jeune pour assister le secrétaire dans le dépouillement.

M. FROELIG Pierre s'installe à côté du président de séance.

Elle lance un appel à candidature pour le poste de Président.

M. Jean-Claude MARTIN, présente sa candidature.

Il expose au conseil l'action qu'il propose de conduire à la tête de la communauté. (voir document joint)

Mme DELORME rappelle que le vote se déroule à bulletins secrets (L.5211-2 en référence à l'article L.2122-7 du CGCT)

selon la règle des 3 tours si pas de majorité aux 2 premiers.

En cas d'égalité, le plus vieux est élu.

Elle procède au dépouillement du scrutin assisté par le secrétaire et le scrutateur annonce le résultat du vote

1er tour: (majorité absolue 16 voix):

Candidats:	MARTIN Jean-Claude	Nbre de voix:	27	et 3 blancs
------------	--------------------	---------------	----	-------------

M. MARTIN ayant obtenu la majorité absolue des voix est élu président.

M. MARTIN s'installe sur le siège du Président et remercie ses collègues.

2) Détermination du nombre de Vice-présidents:

M. MARTIN fait délibérer sur le nombre de vice-présidents (L.5211-10 du CGCT)
(*Maxi 30% soit 9 V-P maxi*),

Il rappelle que les statuts de la Communauté de communes du Pays d'Alby ,
CCPA (Art. 10) prévoient:

6 Vice-présidents

5 membres

Il informe le conseil sur les attributions qu'il proposera aux Vice-présidents:

- 1- Social - Cadre de vie
- 2- Développement économique
- 3- Aménagement du Territoire - Habitat - Agriculture
- 4- Environnement (Assainissement + Déchets + Sentiers)
- 5- Sports - Scolaires (Transports scolaires + Equipements Sportifs)
- 6- Communication - Culture - Tourisme

Le conseil adopte à l'unanimité le nombre de six vice-présidents

3) Élection du bureau:

M. MARTIN procède à l'élection des vice-présidents un par un

Il annonce le candidat proposé par le président pour le poste de VP
et lance un appel de candidature

Le vote se déroule au scrutin secret

selon la règle des 3 tours si pas de majorité aux 2 premiers

Il procède au dépouillement du scrutin

et annonce les résultats des votes

1er	Vice-président:	DELORME Noelle	Nbre de voix:	29	et 1 blanc
2è	Vice-président:	DUPASSIEUX Georges	Nbre de voix:	29	et 1 blanc
3è	Vice-président:	DUBOIS Jean-Louis	Nbre de voix:	26	et 1 blanc
		BAUQUIS Alain	Nbre de voix:	3	
4è	Vice-président:	GUERRAZ Jean-Claude	Nbre de voix:	29	et 1 blanc
5è	Vice-président:	DALEX Roland	Nbre de voix:	29	et 1 blanc
6è	Vice-président:	PERDRIX Marie-Luce	Nbre de voix:	27	et 3 blancs

Il procède à l'élection des autres membres
en lançant un appel aux candidats

Le vote se déroule au scrutin secret

selon la règle des 3 tours si pas de majorité aux 2 premiers

Il annonce le résultat du vote

membres	BAUQUIS Alain	Nbre de voix:	28	et 2 blancs
membres	BUGUET Jean-Pierre	Nbre de voix:	30	
membres	CHEVALLET Philippe	Nbre de voix:	27	et 3 blancs
membres	EXCOFFIER Henri	Nbre de voix:	30	
membres	MERMIN Yolande	Nbre de voix:	27	et 3 blancs

Le bureau de la CCPA (2008/2014) est ainsi composé:

Président **MARTIN Jean-Claude** **Alby-sur-Chéran**

Vice-présidents :

1ère: **DELORME Noëlle** **Allèves**
2ème: **DUPASSIEUX Georges** **Chainaz**
3ème: **DUBOIS Jean-Louis** **Héry-sur-Alby**
4ème: **GUERRAZ Jean-Claude** **Cusy**
5ème: **DALEX Roland** **Chapeiry**
6ème: **PERDRIX Marie-Luce** **Gruffy**

membres: **BAUQUIS Alain** **St-Félix**
membres: **BUGUET Jean-Pierre** **Mûres**
membres: **CHEVALLET Philippe** **St-Félix**
membres: **EXCOFFIER Henri** **St Sylvestre**
membres: **MERMIN Yolande** **Viuz**

4) élections dans des organismes extérieurs (SIGAL et SITO):

M.MARTIN indique les différents organismes dans lesquels la Communauté est représentée et lance un appel à candidature

Aujourd'hui seuls les délégués au SIGAL et au SITO A seront désignés

SIGAL

11 titulaires

Alby	MARTIN Jean-Claude	Nbre de voix:	30
Allèves	ABEL François	Nbre de voix:	30
Chainaz	DUPASSIEUX Georges	Nbre de voix:	30
Chapeiry	DALEX Roland	Nbre de voix:	30
Cusy	GUERRAZ Jean-Claude	Nbre de voix:	30
Gruffy	COLLINET Alain	Nbre de voix:	30
Héry	DUBOIS Jean-Louis	Nbre de voix:	30
Mures	BUGUET Jean-Pierre	Nbre de voix:	30
St Félix	BAUQUIS Alain	Nbre de voix:	30
St Sylvestre	FROELIG Pierre	Nbre de voix:	30
Viuz	GUINOT Jean-Jacques	Nbre de voix:	30

SIGAL

11 suppléants

Alby	ROLLAND Lionel	Nbre de voix:	30
Allèves	DELORME Noelle	Nbre de voix:	30
Chainaz	PERRON Jean-Pierre	Nbre de voix:	30
Chapeiry	LYONNAZ PERROUX François	Nbre de voix:	30
Cusy	GROSJEAN Georges	Nbre de voix:	30
Gruffy	MARIN-LAMELLET Gabriel	Nbre de voix:	30
Héry	FERROUD Emile	Nbre de voix:	30
Mures	BOURGEOIS Jean-Baptiste	Nbre de voix:	30
St Félix	DULIEGE Fabienne	Nbre de voix:	30
St Sylvestre	BIGAUT Marc	Nbre de voix:	30
Viuz	MERMIN Yolande	Nbre de voix:	30

SITOA		11 titulaires	
Alby	LEROY Jean-Yves	Nbre de voix:	30
Allèves	PELLE Gildas	Nbre de voix:	30
Chainaz	JALLOT Eric	Nbre de voix:	30
Chapeiry	GREMION Gilles	Nbre de voix:	30
Cusy	FORGNONE Georges	Nbre de voix:	30
Gruffy	VIVET Alexandra	Nbre de voix:	30
Héry	COCHET Stéphane	Nbre de voix:	30
Mures	BARBE Thierry	Nbre de voix:	30
St Félix	BRUYERE Pascale	Nbre de voix:	30
St Sylvestre	MIEVRE Christian	Nbre de voix:	30
Viuz	VIRE Eliane	Nbre de voix:	30
SITOA		11 suppléants	
Alby	THEVENON Guy	Nbre de voix:	30
Allèves	DAGAND Eric	Nbre de voix:	30
Viuz	DUFOURNET Florence	Nbre de voix:	30
Chapeiry	BEAUQUIS Frédéric	Nbre de voix:	30
Cusy	CARRIER Pierre	Nbre de voix:	30
Gruffy	AMIOT Xavier	Nbre de voix:	30
Héry	TIPREZ Christophe	Nbre de voix:	30
Mures	BOEHRINGER Jacques	Nbre de voix:	30
St Félix	BERNARD-GRANGER Marie Claire	Nbre de voix:	30
St Sylvestre	JULIEN PERRIN Marc	Nbre de voix:	30
Viuz	BRUCELLE Isabelle	Nbre de voix:	30

La séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de séance,

Jean-Louis DUBOIS

Le Président,

Jean-Claude MARTIN

Discours de M. MARTIN lors de l'élection du Président de la communauté de communes du pays d'Alby.

Je remercie M. TARDY, député, et M. PEILLOUD, conseiller général du canton, et vous tous, délégués et suppléants, ainsi qu'à la presse d'être présents ce soir pour la mise place de notre Communauté de communes du Pays d'Alby.

Je suis candidat à la présidence pour continuer à m'investir pour notre communauté de communes.

- *Pour travailler pour l'ensemble du pays d'Alby ...*
- *Les compétences transférées par les communes nous les exerçons, nous les finançons*
- *La communauté de communes a un budget important (14 M€ mais n'est pas riche !*

Des dossiers importants sont en cours dans les domaines suivants : Social , Développement économique, habitat, déplacements, équipements...

Nous devons poursuivre le réseau d'assainissement collectif vers certains hameaux.

Et nous devons construire les futurs équipements publics intercommunaux, notamment près du collège et l'extension de la Maison pour personnes âgées de Gruffy (ce n'est que la gestion qui est déléguée au CCAS de Gruffy)

Après un mandat au cours duquel nous avons fait évoluer les compétences et l'organisation de la CCPA , nous devons encore évoluer .

Nous devons continuer à travailler avec le Canton de Rumilly , mais aussi se tourner vers l'agglomération annécienne... tout en conservant à travers nos actions la qualité de notre territoire.

En ce qui concerne les compétences :

- *Notre collectivité devra obligatoirement évoluer dans ses missions*
- *il vaut mieux le travailler en amontanticiper ...*
- *il n'y a pas de « passage en force » tout est discuté, délibéré et voté.*

- *Les dépenses de fonctionnement augmentent, les recettes beaucoup moins !*
- *la marge sur la fiscalité (différente suivant les communes), ne compensent pas cette évolution.*
- *Les communes ... ont des obligations qui évoluent et qui sont de plus en plus lourdes. (décentralisation, exigences souvent contradictoires des habitants), nouveaux services à la population*
- *Notre personnel doit être polyvalent urbanisme , finances , état civil ... etc...*

En cours de mandat, je suis donc persuadé que nous devons mutualiser certains services, par pôles de compétences par exemple et peut être regrouper encore des compétences.

- *Disponibilité : j'ai annoncé que je laisserai mes engagements dans d'autres structures (SITOA et SILA) pour consacrer encore un peu plus de temps à la CCPA*

- *Je souhaite toutefois continuer à m'investir à l'EPF de Haute Savoie*

Organisation de la Communauté de communes

- *En aucun cas la CCPA ne se mêle des compétences du fonctionnement et de l'organisation des communes*

- *La CCPA fonctionne comme un conseil municipal : Commissionsbureau exécutif
Président*

- *Conseil de communauté préparé par une réunion de bureau (12 personnes)
1 bureau et un conseil par mois en général*

- *Nouveauté : note de synthèse avant les conseils (conseil environ deux heures sauf exception)
les dossiers sont préparés par les commissions*
- *Quelques délégations au président seront accordées par le conseil lors d'une prochaine séance*

- *L'exécutif se réunira plus souvent certainement sur des sujets ciblés*

- *Il faudra apporter une attention particulière au SIGAL :: travail des deux communautés ...
SCOT... CDRA (économie, habitat, déplacement) »*